

-.K.H.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.

LTS Squi. P.a / P
30.7.53

NOTE DU RESIDENT.-

En outre des instructions contenues dans la lettre n°51/4443/Café ci-annexée, je vous prie de convoquer aux réunions tous les chefs et tous les sous-chefs de votre territoire.

Vous prendrez les mesures nécessaires afin que ces autorités indigènes puissent trouver du logement à proximité du lieu de réunion.

Kigali, le 29 Juillet 1953.
Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,

lettant.



SERVICE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA COLONISATION.

Territoire du
RUANDA - URUNDI
Gebied

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden: n° en dagtekening

Réponse au n°

Antwoord op nr

du 19
van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

Tournée de propagande café
au Ruanda.

Usumbura, le 23 juillet 1953.-

den

N° 51/ 4443 /CAFE.

TRANSMIS copie pour information à Monsieur le Directeur de la Station de l'INEAC à RUBONA, avec l'assurance de ma considération très distinguée.
- à Monsieur le Directeur de l'OCIRU à USUMBURA, avec l'assurance de ma considération très distinguée.
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à RUEHENGARI.-
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à KISENYI.-
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à BIUMBA.-
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à KIGALI.-

Usumbura, le juillet 1953.
Pour le Vice-Gouverneur Général ff.,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
p.o.

Le Directeur Provincial du Service de
l'Agriculture du Ruanda-Urundi,
P. CLOOTS.

J. Hac.

Résidence du Ruanda à KIGALI.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous communiquer le calendrier d'une série de journées d'étude et de propagande consacrées à la culture du café au Ruanda.

Mois d'août :

- 17 Usumbura - Astrida
18 Astrida - Gitarama - Kibuye - Kisenyi
19 Kisenyi
20 Kisenyi - Ruhengeri ↘
21 Ruhengeri ↘
22 Ruhengeri - Biumba
23 Biumba
24 Biumba - Ntete - Kigali.

22 - P

Les journées des 19-21-23 août seront consacrées aux Réunions et démonstrations pratiques.

Je vous invite ainsi que l'Agronome de Résidence, le Mwami et son Conseiller, à participer à ces réunions qui seront présidées en principe par moi-même ou par Mr. le Commissaire Provincial, ou par vous si nous en étions empêchés.

Seront également présents MM. le Spécialiste café de l'INEAC - le Directeur Provincial de l'Agriculture - le Directeur OCIRU.

Vous voudrez bien donner les instructions nécessaires pour que chaque Chef de Territoire soit sur place aux dates prévues ainsi que son personnel européen, tous les Chefs indigènes et les sous-chefs qui ne sont pas trop éloignés des chef-lieux de territoire.

du 23 juillet 1953 -

.../...

J'aimerais que vous preniez les dispositions nécessaires pour assurer les logements aux différents endroits de réunion.

Pour le Vice-Gouverneur Général ff.,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
Le Commissaire Provincial ff.,
(sé) C. HALAIN,